



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ELECTIONS LEGISLATIVES 2022 – TOUR 2 : TAUX DE PARTICIPATION A 12H00 DANS LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES

à Pau, le 19 juin 2022

Le second tour des élections législatives 2022 se déroule le dimanche 19 juin 2022.

A 12h00, le taux de participation au 2nd TOUR des élections législatives dans le département des Pyrénées-Atlantiques est de :

25,52 %

Pour rappel :

Les taux de participation aux dernières élections législatives dans les Pyrénées-Atlantiques :

1er tour :

- 2022 : 21,59 % à 12h00 ; 50,42 % à 17h00 et définitif 52,75 %
- 2017 : 20,62 % à 12h00 ; 42,85 % à 17h00 et définitif 54,88 %
- 2012 : 22,16 % à 12h00 ; 46,36 % à 17h00 et définitif 61,12 %

2^e tour :

- 2017 : 18,52 % à 12h00 ; 36,85 % à 17h00 et définitif 47,39 %
- 2012 : 24,19 % à 12h00 ; 46,65 % à 17h00 et définitif 60,33 %

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-commun@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Asteinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-asteinte-commun@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64

